

Présentation

Si le fait migratoire figure parmi les préoccupations des nations de nos jours, il n'est pas pour autant un fait social nouveau, et nous n'ajoutons rien en disant qu'il est aussi vieux que l'humanité et est constitutif de toute société humaine. En tous temps, les individus se sont déplacés et ont déplacé avec eux leur culture, leurs valeurs, leurs savoir et savoir-faire et ont transformé à la fois leurs sociétés d'origine et celles de destination.

Le fait migratoire, dans sa définition minimale, consiste à quitter l'environnement initial de vie pour s'établir dans un autre. Par ailleurs, ce fait social renferme une pléthore de trajectoires : il est temporaire ou définitif, volontaire ou forcé, brusque ou lent, spontané ou organisé, individuel ou massif, etc. Ces formes de migrations ont toujours existé à travers l'histoire.

Le fait nouveau en ces temps modernes est que ce fait social se situe dans un autre contexte, celui de la mondialisation en l'occurrence. Si les sociétés antiques et médiévales s'ignoraient relativement et se contactaient par le biais des guerres et du commerce à longue distance comme disait Samir Amin, les sociétés contemporaines, elles, sont toutes liées et articulées dans un seul système mondial, aussi bien sur le plan économique que sur le plan politique, voire culturel. Ce système, pour le nommer, est le système libéral qui proclame la liberté de circulation des marchandises, des capitaux, des personnes et des informations. Ainsi, la circulation des personnes, les migrations donc, est posée apparaît comme l'un des éléments constitutifs de la mondialisation.

Mais, paradoxalement, s'il y a un intérêt certain pour le fait migratoire aujourd'hui, il ne l'était pas d'une manière unanime dans les sciences sociales depuis les débuts du 20^{ème} siècle.

En effet, dans le monde anglo-saxon, l'étude des migrations figurait parmi les apports fondamentaux de l'école de Chicago. Les travaux de W. Thomas et F. Znanicki sur le paysan polonais en Europe et en Amérique, ceux de L. Wirth sur le ghetto ou ceux de R. Park et F. Burgess sur les relations raciales, ont jeté les bases d'une sociologie des migrations par la construction de modèles théoriques et l'objectivation des processus migratoires, mais aussi dans le volet méthodologique par l'utilisation

innovante de techniques de recherche plutôt qualitatives telles les récits de vie et l'enquête ethnographique.

Les choses ont été différentes du côté français. L'émergence d'un champ d'étude spécifique sur le phénomène migratoire était difficile malgré le fait qu'il y ait eu un intérêt politico-médiatique certain pour « le problème des immigrés ». Plusieurs facteurs ont été avancés pour expliquer cet état de fait : la division du travail scientifique (l'étude de l'immigration est une tradition établie en démographie et en géographie humaine), l'héritage de l'école durkheimienne (qui ne s'est pas intéressée à l'étude des migrations, à l'exception de M. Halbwachs), le poids de l'analyse marxiste (qui privilégie avant tout l'analyse en termes de classes sociales et de « l'armée de réserve »), les représentations collectives de la société française (notamment celles liées à la mémoire coloniale). Mais le facteur le plus important est, peut-être, que l'étude du fait migratoire soit restée marginale dans le champ scientifique, parce que son objet d'étude lui-même, à savoir la personne du migrant, était marginal.

Cette dernière proposition, faut-il le rappeler, est due à Abdelmalek Sayad. Il fallait attendre cet « ethnologue organique de la migration algérienne » comme disait Pierre Bourdieu pour voir constituer une contribution sociologique originale dans l'étude des migrations. Originale parce qu'elle est une application des plus lucides des fondements épistémologique, théorique et méthodologique de la sociologie sur un objet d'étude qui est demeuré longtemps marginalisé. Abdelmalek Sayad, à travers plusieurs entrées comme le montre sa bibliographie (famille, politique, religion, etc.), ne cesse de montrer en quoi « la condition migratoire » est révélatrice non seulement des structures intra et inter-sociétaires, mais aussi des structures les plus profondes de l'inconscient individuel et collectif. Cette œuvre remarquable s'étalait sur presque quarante ans en articulant d'une manière rigoureuse le travail de l'enquêteur et celui du théoricien. Abdelmalek Sayad incarnait cette figure si chère à Wright Mills, celle de « l'artisan intellectuel ».

Abdelmalek Sayad est décédé en 1998 et, depuis, plusieurs colloques et rencontres ont été dédiés à sa mémoire et à son œuvre¹. Ce colloque est

¹ En Algérie, nous pouvons citer le colloque international organisé par le CNRPAH et intitulé : *L'émigration algérienne en France : Un cas exemplaire. En Hommage à Abdelmalek Sayad (1933-1998)*, Alger, 2-4 juin 2007). Au CRASC, et en collaboration avec l'Institut français d'Oran (IFO), l'Association des amis d'Abdelmalek Sayad (France) et de

une autre occasion pour rendre hommage à ce grand sociologue algérien. L'exercice porte sur la confrontation des théorisations d'Abdelmalek Sayad avec les nouvelles données sur les migrations à l'heure de la mondialisation. Le questionnement principal de ce colloque est de savoir dans quelle mesure cet héritage conceptuel élaboré sur la base de l'étude de l'émigration-immigration algérienne en France pourrait permettre de comprendre et d'interpréter l'évolution actuelle de la migration des Algériens et également les autres expériences migratoires en tenant compte de la dimension mondiale du phénomène.

Pour répondre à ce questionnement, ce colloque avait accueilli plusieurs contributions de divers horizons disciplinaires et géographiques et que nous avons regroupés dans les cinq parties suivantes:

La première partie concerne la vie et l'œuvre d'Abdelmalek Sayad. L'objectif étant de faire connaître une partie de sa biographie sociale et intellectuelle (qui reste à écrire) pour bien comprendre son œuvre. Cette œuvre n'est pas réduite à la sociologie de l'émigration-immigration, mais ouverte aussi bien à d'autres branches de la sociologie (économique, politique, culturelle) que sur l'œuvre d'autres grands sociologues comme Weber et Bourdieu. Sociologie riche en fin de compte, ce qui incite à réfléchir aux moyens de sa diffusion, notamment parmi les premiers concernés, les immigrés eux-mêmes.

La deuxième partie regroupe quelques contributions théorique et statistique sur le phénomène migratoire, toujours dans l'esprit de la sociologie d'A. Sayad. Si A. Sayad avait insisté sur l'étude du phénomène aussi bien dans les pays d'accueil que ceux d'origine, de nouvelles approches semblent reprendre cette conception, celles dites de mobilité internationale, mais elles ne font en réalité que reproduire le discours néolibéral dominant sur la liberté de circulation des personnes et camouflant la limitation de cette circulation et l'inégalité entre pays d'origine et pays d'accueil, inégalité qui est à la base des flux migratoires comme le montrent les exemples des migrations vers l'Europe.

Dans **la troisième partie**, sont analysées quelques expériences migratoires autres que celles étudiées par A. Sayad. En prenant en considération les deux facettes du phénomène migratoire, du point de départ et du point d'arrivée, il est question de voir les effets du mouvement

migratoire aussi bien dans un seul pays (comme la Grèce) qu'entre deux pays ou plus (Sénégal-Canada, Espagne-pays africains).

Les deux dernières parties regroupent quelques contributions « post-sayadienne » sur l'émigration-immigration algérienne. Cette dernière était le substrat empirique des théorisations d'A. Sayad et il est important de les interroger à la lumière des nouvelles données. Dans **la quatrième partie**, les contributions portaient sur les expériences migratoires ici au pays telles l'expérience des femmes émigrées, la *Harga*, les stratégies scolaires pour émigrer, l'immigration vers et dans la ville. Cette partie contient aussi un état des lieux, partiel mais important, de la recherche sur le phénomène migratoire en Algérie.

Enfin, dans **la cinquième et dernière partie** étaient présentées quelques expériences migratoires dans les pays d'immigration, en France notamment. Ces expériences, selon les chercheurs, tantôt corroborent les conceptions théoriques d'A. Sayad, tantôt les remettent en cause ou plutôt les mettent en question et incitent ainsi à entreprendre d'autres recherches.

Dans son entretien avec Jean Leca, A. Sayad caractérisait le statut de l'objet immigration comme suit: « En tous ces domaines [droit, sociologie et science politique] qui sont réglés par l'opposition structurante entre ce qui (...) est légitime, noble, important, essentiel, prestigieux, ou au contraire, peu légitime, ignoble, futile, accessoire et occasionnel, obscur; l'objet immigration ne peut être que relégué objectivement (...) à la périphérie »². Mais les chercheurs qui se sont rassemblés lors de ce colloque, dans leur pluralité académique, thématique, théorique et méthodologique, montrent que l'objet émigration-immigration, s'il n'a pas conquis le centre de ces sciences sociales, du moins il n'a plus un statut périphérique. La contribution des doctorants et des jeunes chercheurs montrent particulièrement qu'il y aura un avenir prometteur pour les études sur les migrations et que l'œuvre d'A. Sayad passe aujourd'hui comme classique en sociologie du fait migratoire.

Sidi Mohammed MOHAMMEDI

² Sayad, Abdelmalek (1990), « Les maux-à-mots de l'immigration. Entretien avec Jean Leca », in revue *Politix*, n° 12, p. 10.